



**LA BIOMÉTRIE VOCALE :
une sécurité qui
vous parle ?**



INTERVIEW :
Erik VAN ROMPAY
directeur PNO consultants France

DOSSIER
JURISTE D'ENTREPRISE :
pourquoi, comment et à qui ?

FINANCEMENT

Financer son activité
autrement ?

P 30

INNOVATION

La biométrie vocale

P 26

AUTO-ENTREPRISE

Les changements
2015 / 2016

P 28

Erik VAN ROMPAY, directeur PNO Consultants France

Interview

“ En ce qui concerne les TPE, nous soutenons les startups innovantes à obtenir les fonds nécessaires au démarrage de leur activité. ”

Depuis 1984, date de création de votre société, quel est le profil des entreprises qui font appel à PNO ?

Etant un spécialiste dans le financement public, l'ensemble de l'écosystème fait appel à nos services. Il faut savoir qu'il n'existe pas moins de 6000 aides et subventions en France. Nous avons tout type de clients – de la startup innovante jusqu'au grand groupe, du laboratoire de recherche jusqu'aux collectivités. En Europe, nous avons 5000 clients.

En ce qui concerne les TPE, nous les soutenons à tous les stades de leur existence : leur création (prêts personnels des réseaux Entreprendre et France Initiative, bourse FrenchTech), le développement de leur R&D/Innovation (avec les exonérations liées à la qualification de « Jeune Entreprise Innovante » (JEI) ; le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) et plus récemment le Crédit d'Impôt Innovation (CII), y compris de manière collaborative avec les appels à projets BPI France, ANR, FUI et Européens sans oublier le développement à l'international avec le Crédit d'Impôt Prospection Commerciale ou les aides COFACE.

Nous intervenons aussi auprès de TPE bénéficiant d'aides sectorielles, notamment les métiers d'art (horlogerie, bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, lunetterie, arts de la table, facture instrumentale et ameublement) pour les activités de création d'ouvrages originaux en petite série, ou encore le textile-habillement-cuir pour l'investissement régulier dans l'élaboration de nouvelles collections.

40 millions d'euros de subventions ont été demandés au cours des 2 premiers mois de l'année 2015, est-ce une reprise économique ?

Je pense qu'il faut plutôt parler d'un nouveau dynamisme d'innovation. Nos sociétés ont compris que l'innovation est la clé qui permet de répondre aux multiples défis qui leur font face.

Le processus d'innovation demeure toujours difficile à appréhender, très séquencé et semé de multiples obstacles de la maturation d'une idée à sa commercialisation. L'innovation continue de se heurter au mur de son financement : les budgets sont conséquents, le retour sur investissement incertain, des financements longs et difficiles à obtenir, dans un contexte de forte incertitude économique.

Néanmoins, nous constatons cette année, 4 fois plus de demandes et beaucoup plus de sociétés et de collectivités cherchant des financements via des programmes européens – sachant qu'une TPE/PME qui détient une idée très innovante peut obtenir une subvention pouvant aller jusqu'à 3 millions d'euros !



ERIK VAN ROMPAY

Directeur Général PNO Consultants France

Comment se placent les entreprises françaises dans ce schéma ?

Au niveau Européen, nos entreprises ont l'envie de réussir mais elles se heurtent à des difficultés importantes de financement. Parfois « trop le nez dans le guidon », elles n'exploitent pas suffisamment les différents avantages octroyés par les crédits d'impôts, les subventions ou encore l'accès à des appels à projet.

Et que représente la part des TPE ?

La moitié de nos nouveaux clients sont des TPE. Elles font également appel à PNO pour les aider à construire les dossiers de candidature répondant aux grands appels à projet nationaux et européens. Régulièrement, nous intégrons les TPE au sein des consortiums pour compléter la partie « innovante » ou « expertise » des dossiers.

Si vous deviez faire un baromètre des besoins en financement chez les TPE notamment, quel seraient celles qui retiendraient votre attention ?

Le nombre de dispositif est conséquent, de plus, il est associé à une multitude de guichets. Nos TPE demandent à avoir une meilleure lisibilité des aides disponibles et des conseils adaptés pour mieux connaître leurs droits. Faire appel à un cabinet d'experts leur permet d'optimiser le plan de financement, de la conception au prototypage jusqu'à la commercialisation. Il leur permet également d'obtenir des financements pour une expansion vers l'international... Pour nos patrons de TPE, tout semble compliqué et injuste. Et je ne parle pas encore des difficultés que nos TPE ont pour se faire référencer au sein des grands groupes. Ayant créé moi-même 5 entreprises, je ne peux que confirmer la complexité de chaque démarche..

NW



www.pnoconsultants.fr